

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 14 - Novembre 1994
ISSN 1168.7908 - Le numéro 10 F - Abonnement 40 F - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 4^{ème} trim. 1994



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont -
Chanturgue

13, rue Bréguet
63100 Clermont-Ferrand

SOMMAIRE

Editorial	1
Humeurs	2
Rendez-vous	3
En bref	4
Abonnement	4

Editorial

La montagne des Côtes de Clermont ne sera donc pas un "site naturel majeur". Les instances du SIEPAC chargées de réviser le Schéma directeur proposent le classement en "site naturel de proximité", au même titre que le plateau de Gergovie-Merdogne !

On ne veut pas protéger le plateau des Côtes de Clermont. Le préfet ne veut pas protéger le plateau, pour des motifs inavoués. La DRAC ne veut pas protéger ce site générateur de controverses, préférant le statu quo. Le Conseil général ne veut pas protéger ce plateau qui peut fournir du basalte aux routes du département. Le Conseil régional ne veut pas protéger un site concurrent potentiel de la Gergovie officielle.

De nombreux élus, de tous bords, ne veulent pas protéger la montagne des Côtes, pour ne pas faire de peine à leur ami M. Chambon, P.D.G. de la "S.A. des basaltes du centre". Cette société exploite la très rentable carrière de Durtol. Elle fait aussi partie du G.I.E. "Auvergne Enrobés", propriétaire de la centrale d'enrobés existant sur le site, sans parler de la centrale provisoire autorisée récemment pendant deux mois.

Alors on n'hésite pas à sacrifier une dénomination protectrice pour Gergovie-Merdogne, qui n'en a pas besoin, pour que continue demain la destruction du plateau des Côtes !

Pour le nouveau Schéma directeur, le Préfet a rappelé que seuls les territoires classés "sites naturels majeurs" et "sites boisés" excluent sans appels la présence ou la poursuite de carrières ou autres installations classées. Pour les autres territoires, donc pour les Côtes, on peut voir, on va faire des études, on n'exclue rien a priori, on pourrait même négocier une prolongation de la carrière contre une meilleure (?) remise en état en fin d'exploitation... En gros, tout est possible.

La vigilance reste donc de mise. La "force de frappe" (au propre et au figuré) du carrier et de ses amis fait la preuve de son efficacité.

Mais le soutien de la population reste notre plus grande force : 2.500 signatures à notre pétition, des lettres nous réclamant des visites du site, d'autres pour nous informer des nuisances engendrées par la carrière (camions, tirs de mines...). La FNASSEM (20, rue Mac-Mahon - 75017 Paris) et l'Association pour la Défense du Vrai Site de Gergovie (124, rue des Rosiers - 93581 St Ouen Cedex) participent à ce combat.

La bataille peut-être gagnée, mais ce sera encore long. Et en tous cas pas sans votre soutien... ♣

Humeurs

Dimanche d'Août à Merdogne.

Un de nos adhérents a pris la plume pour nous confier ces quelques "instantanés" de visite :

«Certes le site de Gergovie-Merdogne attire toujours un nombre conséquent de visiteurs, notamment durant la période estivale. Toutefois tous n'ont pas forcément vocation à avaler des couleuvres, et le doute vient parfois conclure la visite. Deux anecdotes vécues, un dimanche après midi de ce dernier mois d'août viennent illustrer notre propos. Il est environ 15 heures deux familles regardent le panneau explicatif sur le site et les vestiges, un membre du groupe s'adresse aux autres *"Avant de partir, on va aller voir la hutte gauloise"*. Je lui indique alors qu'il s'agit du nom du très contemporain bar-restaurant et qu'il n'y avait point d'authentique hutte gauloise à cet endroit. Le groupe se fait attentif à mes explications. Commentaire : *"On trouvait bien ça pas clair, d'autant qu'on a pas vu grand chose ici !"* D'autres personnes autour de nous prêtent l'oreille à notre discussion. Une dame, la quarantaine, dit à son fils *"Va chercher papa !"*. Elle m'explique *"Nous sortons de la Maison de Gergovie. Nous avons vu le diaporama sur la Bataille,. Il y est question de 3 collines d'après César. Avec mon mari, nous les cherchons, et ne les trouvons pas."* Le monsieur arrive, il confirme *"Ça colle pas leur truc !"* Décidément, les faits sont têtus...»

Correspondance

Nous avons écrit récemment au Président du Conseil général du Puy-de-Dôme, Georges Chometon, en ces termes :

«C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de vos positions répétées en faveur de la mise en valeur de notre département. Vous insistez sur la richesse de notre patrimoine naturel, mais aussi historique, considérable. Le Comité départemental du tourisme a d'ailleurs réalisé cet été une très belle plaquette de promotion sur les richesses touristiques et les manifestations culturelles du Puy-de-Dôme.

Nous souscrivons aussi entièrement à votre réflexion (revue "Puy-de-dôme n°30) sur "l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la ville, qui nécessite l'implication de tous".

Mais des "situations difficiles" demeurent. Un nombre grandissant de Clermontois ne tolèrent plus ce véritable cancer urbain qu'est devenue la carrière de Durtol. Cette carrière de basalte détruit inexorablement la montagne des Côtes de Clermont (50 hectares déjà disparus sur 160).

Or ce site est ressenti comme nécessaire physiquement et culturellement pour nos citoyens qui l'appellent aujourd'hui "le poumon vert de Clermont". L'exploitation du basalte pratiquement dans la ville ne laisse derrière elle que l'immense trou noir de la désolation et de la laideur. Elle s'accompagne aussi de pollutions insupportables pour beaucoup, va-et-vient continu d'énormes camions en plein bourg de Durtol, bruits, poussières et risques d'éboulements sur Nohanent, tirs de mines fissurant des immeubles sur les Côtes, à Clermont-Ferrand.

Et cela n'est rien devant la destruction d'un patrimoine historique et archéologique de premier ordre. Vous n'ignorez pas les travaux de Paul Eychart, la thèse d'Yves Teixier, les conclusions de M. Goudineau. L'Auvergne, et le Puy-de-Dôme en premier lieu, est en train de perdre une richesse irremplaçable. La valorisation de ce site, lieu réel de la Bataille de Gergovie, en liaison (et non en opposition) avec le site "officiel" de Gergovie-Merdogne, profiterait à tous : afflux touristique (maîtrisé), zone verte pour l'agglomération, "image" de Clermont-Ferrand (dont Vercingétorix est l'emblème).

Nous aimerions connaître votre sentiment sur cette question. Nous pensons, avec d'autres, que des solutions existent qui permettent de concilier l'économie locale et la valorisation du Patrimoine.»

Rendez-vous

Samedi 26 novembre

à la Librairie LES VOLCANS

Paul EYCHART dédicacera son livre

«LA DESTRUCTION D'UN SITE MAJEUR - GERGOVIE»

de 15 heures à 18 heures 30

L'ASCOT organise une VISITE

de l'OPPIDIUM des CÔTES de CLERMONT -
et du CAMP ROMAIN de CHANTURGUE

le Dimanche 27 novembre

Rendez-vous à 9 h 30 au pied de la tour télécom

Accès par le cimetière de Durtol, prendre la
route de la carrière/centrale d'enrobés, puis
prendre à droite le sens interdit "sauf riverains".

Possibilité d'acheter le livre de P. Eychart sur place.

- ◆ Barrages : Le barrage sur la Sep, dans les Combrailles, a été mis partiellement en eau en Aout dernier. De premières irrigations ont eu lieu, dont beaucoup rendues superflues par l'abondante pluviométrie de cet été. Un deuxième petit barrage est en construction en queue de retenue. On s'interroge sur son utilité... L'eutrophisation (eau rendue morte par l'abondance des algues) redoutée par les écologistes s'est produite, mais bien plus tôt que prévu, et avec une beaucoup plus grande ampleur, accompagnée d'odeurs nauséabondes. Voilà la deuxième mort de la rivière ! Sur le plan judiciaire, une instance est toujours pendante au Conseil d'Etat, mais quelle que soit son issue, le mal est fait... ♣
- ◆ Barrages (2) : Un comité de sauvegarde tente de protéger la mythique forêt de Brocéliande, dans la Manche. En effet un projet de barrage hydraulique, justifié entre autre par l'irrigation (voir ci-dessus !), menace d'engloutir ces arbres multi-centenaires, patrimoine culturel. Pour tout contact : SOS BROCELIANDE - La Lande - 56380 BEIGNON ♣
- ◆ Municipales : Les stratégies s'affinent, les listes se constituent, les appétits s'aiguisent. Le bureau de l'ASCOT, dans sa séance du 23 novembre dernier, a voté à l'unanimité l'interdiction pour quiconque de se prévaloir du sigle de l'ASCOT pour quelque élections que ce soit. Nous nous devons de protéger l'action de notre association, soutenue (ou combattue !) par des personnalités de tous bords...♣
- ◆ Amitiés : Nous souhaitons à David Méjean une bonne convalescence après le terrible accident de la circulation qui l'a frappé il y a maintenant près de deux mois. Vous vous souvenez certainement de ses superbes manequins celtes et gaulois. Pour lui écrire ou lui rendre visite : Centre Hospitalier Fontmaure - Chambre 108 - 14, avenue de Villars - 63400 Chamalières ♣



Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".
Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...



Bulletin d'abonnement à "La Chronique de l'Oppidum" 13, rue Bréguet - 63100 Clermont-Ferrand	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
Je souhaite recevoir "La Chronique de l'Oppidum", le journal de l'ASCOT (quatrenuméros par an plus les suppléments). Ci-joint mon règlement (montant annuel de	
l'abonnement 40 F - CCP n° 2 456-49 S Clermont-Fd).	Renouvellement.....



Bulletin d'adhésion à l'ASCOT 13, rue Bréguet - 63100 Clermont-Ferrand (CCP n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
1ère adhésion	Membre actif (50 F)
Renouvellement	Membre bienfaiteur (150 F ou plus)